

PV 399

**Président** : Jean Michel BAULMONT

**NOTE AUX CLUBS :**

Jean-Michel BAULMONT

Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

**AMENDES FMI :**

**Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :**

**1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,**

**2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».**

**3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).**

**Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).**

**Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.**

**Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.**

**CHANGEMENTS D'HORAIRE OU DE LIEU :**

**La commission rappelle à tous les clubs que les changements de lieu et /ou d'horaires doivent être validés par le club adverse et transmis à la commission pour le lundi précédent la rencontre à 16h. Au-delà aucun changement ne sera accepté.**

## CATEGORIE U20

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

### **Info aux clubs de D3 :**

4 matchs complémentaires seront programmés afin de compléter le calendrier de la 2<sup>e</sup> phase phase.

## CATEGORIE U17

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

### **Info aux clubs :**

Les matchs non joués du 17 novembre sont reportés au 8 decembre si pas de coupe.

Concernant les matchs non joués et non reprogrammés ils seront reportés au printemps soit les jours réservés aux matchs de retard soit en semaine pour les clubs voisins.

U17 : validation de l'entente allinges 2 / morzine

## CATEGORIE U15

Responsables : Jean-Michel Baulmont - Serge Perrette

Les matchs en retard non programmés sont remis au printemps soit les jours réservés aux matchs en retard soit en semaine pour les clubs voisins.

### **FORFAIT GENERAL U15 :**

ANNEMASSE 4 D4 POULE E

## CATEGORIE U13

Responsable : Emmanuel Dupre

### **Info phase de printemps :**

La commission publiera les poules pour la phase de printemps courant janvier.

Les clubs auront jusqu'au 15 février pour demander d'éventuelles modifications au delà de cette date plus aucune demande ne sera pris en compte.

### **INFORMATION AUX CLUBS :**

La commission procédera à un remodelage partiel de certaines poules en fonction des résultats à partir du 15 octobre, et ce afin d'équilibrer le niveau lorsque les écarts sont trop importants, et dans la mesure des possibilités géographiques.

Ceci entrainera des modifications de calendrier dans les poules concernées.

### **RAPPEL AUX CLUBS :**

Pour des raisons pratiques, désormais les résultats doivent être saisis au plus tard le dimanche à 20h.

Les feuilles de matchs U13 sont à envoyer sur la nouvelle boîte mail pour les feuilles de match ([feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr](mailto:feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr))

Merci de votre compréhension.

### **ORGANIGRAMME DES POULES U13 POUR LA SAISON 2018 2019**

Afin de s'adapter aux futures réformes de la catégorie U13 qui sont en cours de discussion pour 2019 2020, le nouvel organigramme sera le suivant

Pour la saison 2018 - 2019

Niveau D1 1 poule de 10 clubs ( avec priorité aux clubs ayant une équipe en ligue )  
une équipe par club

Niveau D2 2 poules de 10  
une équipe par club

Niveau D3 5 ou 6 poules de 10 en fonction des inscriptions

Niveau D4 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Niveau D5 x poules de 8, 9 ou 10 en fonction des inscriptions

Attention, pour la phase de printemps les poules seront composées par la commission en fonction des résultats de la phase d'automne, et non plus selon les souhaits des clubs.

La gestion des championnats U13 sera faite par **Emmanuel DUPRE**, responsable de cette catégorie au sein de la commission des jeunes.

Veillez noter ses coordonnées : 06 40 51 46 34

Nouvelle adresse mail : [dupremanu25@gmail.com](mailto:dupremanu25@gmail.com)